



Commission économique pour l'Europe

Comité des politiques de l'environnement

**Groupe de travail de la surveillance
et de l'évaluation de l'environnement**

Vingt-troisième session

Genève, 3 et 4 mai 2021

Point 4 de l'ordre du jour provisoire

Mise en œuvre du mandat**Projet de calendrier annuel d'activités pour 2022****Note du secrétariat***Résumé*

À sa vingt-sixième session (Genève, 9 et 10 novembre 2020), le Comité des politiques de l'environnement de la Commission économique pour l'Europe a approuvé (ECE/CEP/2020/2, par. 38 c)) la prolongation jusqu'à la mi-2023 du mandat du Groupe de travail de la surveillance et de l'évaluation de l'environnement (2017-2021), lequel mandat prévoit l'élaboration de calendriers annuels d'activités, compte tenu des ressources financières et humaines disponibles (ECE/CEP/2017/2, par. 32 b) et annexe II, par. 5, et ECE/CEP/AC.10/2021/4).

Le présent document contient un projet de calendrier annuel d'activités pour 2022, pour examen par le Groupe de travail à sa vingt-troisième session. Le calendrier annuel d'activités pour 2022 sera soumis au Comité des politiques de l'environnement pour examen à sa vingt-septième session (lieu et date à confirmer).



Introduction

1. Le présent document contient un calendrier des activités que le Groupe de travail de la surveillance et de l'évaluation de l'environnement devra mener en 2022 (voir le tableau ci-après).
2. Le calendrier se fonde sur le mandat prorogé du Groupe de travail (ECE/CEP/2017/2, annexe II et ECE/CEP/AC.10/2021/4), sur le projet révisé de plan d'activités du Groupe de travail jusqu'en 2021 (ECE/CEP/AC.10/2019/3), qui reste valable étant donné le report à octobre 2022 de la neuvième Conférence ministérielle « Un environnement pour l'Europe » et le report des travaux à réaliser en prévision de la Conférence, et sur les observations écrites reçues des États membres en 2020.
3. Le Groupe de travail mettra en œuvre ces activités en étroite collaboration avec les parties prenantes gouvernementales et non gouvernementales aux niveaux national et international, y compris les organisations de jeunes, les instituts de recherche et les universités, ainsi que d'autres organes compétents de la Commission économique pour l'Europe (CEE) comme l'Équipe spéciale conjointe des statistiques et les indicateurs de l'état de l'environnement.
4. Les États membres et les organisations qui s'engagent à mener ces activités devront faciliter leur mise en œuvre, avec l'aide du secrétariat de la CEE, et faire rapport au Groupe de travail sur les progrès accomplis et les difficultés rencontrées.
5. Le Groupe de travail aidera le secrétariat à poursuivre ses efforts visant à mobiliser les ressources et l'appui des organisations régionales et internationales et des États membres, en vue de permettre au Groupe de travail d'assurer pleinement ses fonctions.

Calendrier d'activités pour 2022

<i>Principaux objectifs et principales activités^a</i>	<i>Niveau de priorité</i>	<i>Projets ou manifestations</i>	<i>Dates (à confirmer)</i>	<i>Indicateurs de résultat</i>	<i>Autres activités^a</i>
A. Contribuer à la mise en place et au fonctionnement de systèmes nationaux d'information conformes au SEIS en Europe et en Asie centrale					
A.1. Continuer de soutenir la mise en place du SEIS pour ce qui est de son contenu et de ses principes propres, à l'appui des processus d'évaluation périodique de l'environnement et de l'établissement de rapports dans ce domaine	Élevé	Activités de renforcement des capacités organisées pendant les sessions annuelles du Groupe de travail et de l'Équipe spéciale conjointe, à l'appui de la mise en œuvre du SEIS et des opérations régulières de surveillance et d'évaluation, y compris en ce qui concerne les ODD relatifs à l'environnement	Mai et octobre 2022	Tenue des activités de renforcement des capacités	B.3
		Tenue à jour de la plateforme de formation en ligne à l'utilisation du SEIS et de partage des connaissances (CEE et PNUE)	Tout au long de l'année 2022	Plateforme d'apprentissage en ligne et de partage des connaissances du SEIS	—

<i>Principaux objectifs et principales activités^a</i>	<i>Niveau de priorité</i>	<i>Projets ou manifestations</i>	<i>Dates (à confirmer)</i>	<i>Indicateurs de résultat</i>	<i>Autres activités^a</i>
A.2. Continuer de coopérer avec l'Équipe spéciale conjointe dans ses travaux sur les statistiques et les indicateurs de l'état de l'environnement, les ensembles de données correspondants et les informations et données connexes sur l'environnement nécessaires pour mettre en place le SEIS	Élevé	Examen et modification des directives de la CEE pour l'application des indicateurs environnementaux Session annuelle de l'Équipe spéciale conjointe	Tout au long de l'année 2022 Octobre 2022	Directives de la CEE en matière d'application des indicateurs environnementaux examinées et modifiées s'il y a lieu Rapport de la session	– A.1, A.5, C.2, D.1, D.2, D.3
A.3. Évaluer périodiquement les progrès accomplis par les pays de la CEE dans l'établissement et la mise en œuvre du SEIS au regard des objectifs et des indicateurs de résultats adoptés par le Comité	Élevé	Sessions annuelles du Groupe de travail et de l'Équipe spéciale conjointe	Mai et octobre 2022	Recueil des réponses au questionnaire concernant la mise en place du SEIS et remontées d'informations des États membres sur l'état d'avancement de la mise en œuvre	A.4
A.5. Établir pour le Comité un rapport à mi-parcours et un rapport final sur l'établissement et la mise en œuvre du SEIS d'ici à 2021	Élevé	Présentation du rapport final d'examen de la mise en place du SEIS à la Conférence « Un environnement pour l'Europe » qui se tiendra à Nicosie	Octobre 2022	Réception du rapport final par les ministres	–
A.6. Formuler chaque année des recommandations sur les moyens de renforcer le SEIS dans les pays d'Europe et d'Asie centrale	Moyen	Sessions annuelles du Groupe de travail et de l'Équipe spéciale conjointe	Mai et octobre 2022	Formulation de recommandations et de conseils à l'intention des pays de la CEE afin d'améliorer les résultats qu'ils obtiennent avec le SEIS	A.1, A.2, A.5
B. Mener un processus de consultation sur l'évaluation paneuropéenne périodique de l'environnement et la rationalisation des rapports périodiques sur l'état de l'environnement d'ici à 2020					

<i>Principaux objectifs et principales activités^a</i>	<i>Niveau de priorité</i>	<i>Projets ou manifestations</i>	<i>Dates (à confirmer)</i>	<i>Indicateurs de résultat</i>	<i>Autres activités^a</i>
B.1. Réunir des experts participant à la rédaction du rapport du PNUE sur l'avenir de l'environnement mondial et au Réseau européen d'information et d'observation pour l'environnement de l'AEE pour examiner et superviser l'évaluation paneuropéenne périodique de l'environnement	Élevé	Sessions annuelles du Groupe de travail et réunions entre la CEE, le PNUE et l'AEE, le cas échéant	Premier semestre de 2022	Surveillance décrite dans le rapports sur la session du Groupe de travail	C.3, D.3
		Soutien à l'élaboration, avec l'appui du SEIS, d'une évaluation paneuropéenne de l'environnement dont la nature, la portée et l'encadrement seront déterminés par le Comité des politiques de l'environnement	Premier semestre de 2022	Évaluation paneuropéenne de l'environnement avec l'appui du SEIS	
B.2. Examiner et préciser les priorités régionales concernant les moyens de rationaliser l'établissement de rapports périodiques sur l'état de l'environnement	Élevée	Session annuelle du Groupe de travail	Mai 2022	Priorités régionales exposées dans les rapports sur les sessions du Groupe de travail	–
B.3. Contrôler la mise en œuvre des recommandations formulées et des orientations fournies dans le cadre du processus de consultation sur l'évaluation périodique de l'environnement à l'échelle paneuropéenne et la rationalisation du processus d'établissement de rapports périodiques sur l'état de l'environnement	Moyen	Session annuelle du Groupe de travail et élaboration d'un aperçu des recommandations formulées et de la manière dont elles ont été traitées	Mai 2022	Mise en œuvre des recommandations acceptées, y compris grâce à des activités de développement des capacités et à des conseils	–
		Conduite de missions de renforcement des capacités et fourniture de services de conseil contribuant à la rationalisation de l'établissement des rapports périodiques sur l'état de l'environnement	Tout au long de l'année 2022	Activités de renforcement des capacités mises en œuvre et services de conseil fournis	

<i>Principaux objectifs et principales activités^a</i>	<i>Niveau de priorité</i>	<i>Projets ou manifestations</i>	<i>Dates (à confirmer)</i>	<i>Indicateurs de résultat</i>	<i>Autres activités^a</i>
C. Engager un processus de consultation sur le développement d'un réseau régional de réseaux d'information et d'évaluation en matière d'environnement					
C.2. Coopérer avec l'Équipe spéciale conjointe pour veiller à ce que toutes les activités prévues et à venir donnent lieu à des synergies et soient rationalisées	Élevé	Sessions annuelles du Groupe de travail et de l'Équipe spéciale conjointe	Mai et octobre 2022	Progrès accomplis dans la mise en place de statistiques et d'indicateurs en matière d'environnement décrits dans les rapports sur les sessions du Groupe de travail et de l'Équipe spéciale conjointe	–
C.3. Développer les capacités de mobilisation d'autres communautés et réseaux pour examiner comment les informations et données environnementales, économiques et sociales peuvent être intégrées et utilisées dans la prise de décisions	Moyen	Session annuelle du Groupe de travail	Mai 2022	Participation d'autres communautés et réseaux décrite dans les rapports sur les sessions du Groupe de travail	–
C.4. Donner effet aux recommandations proposées et aux orientations fournies dans le cadre du processus de consultation pour assurer la mise en place durable d'un réseau régional de réseaux (facultatif)	Faible	Session annuelle du Groupe de travail	Mai 2022	Participation d'autres communautés et réseaux décrite dans les rapports sur les sessions du Groupe de travail	–
C.5. Publier les conclusions des activités collaboratives du Groupe de travail	Bas	Publication de lignes directrices s'il y a lieu	2022	Lignes directrices, enseignements de l'expérience	–
D. S'engager dans l'aide au renforcement des capacités pour relever les défis spécifiques liés à la surveillance et à l'évaluation de l'environnement					

<i>Principaux objectifs et principales activités^a</i>	<i>Niveau de priorité</i>	<i>Projets ou manifestations</i>	<i>Dates (à confirmer)</i>	<i>Indicateurs de résultat</i>	<i>Autres activités^a</i>
D.1. Faire l'inventaire des lacunes régionales et nationales en matière de capacités en ce qui concerne les informations et données requises pour produire la série des indicateurs environnementaux de la CEE, l'ensemble des indicateurs de base de l'AEE, les indicateurs de croissance verte de l'OCDE et les indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable	Moyen	Sessions annuelles du Groupe de travail et de l'Équipe spéciale conjointe	Mai et octobre 2022	État des progrès effectués dans les rapports sur les sessions du Groupe de travail et de l'Équipe spéciale conjointe	–
D.2. Aider les pays à élaborer des cadres d'indicateurs régionaux et nationaux pour suivre les objectifs et les cibles du Programme de développement durable à l'horizon 2030, ainsi que les activités visant à en appuyer la mise en œuvre	Moyen	Renforcement des capacités et services de conseil à l'appui de la mise en œuvre du SEIS et activités courantes de surveillance et d'évaluation, y compris en ce qui concerne les objectifs de développement durable relatifs à l'environnement	Tout au long de l'année 2022	Tenue des ateliers ou séances	B.3
		Sessions annuelles du Groupe de travail et de l'Équipe spéciale conjointe	Mai et octobre 2022	État des progrès effectués dans les rapports sur les sessions du Groupe de travail et de l'Équipe spéciale conjointe	
D.3. Établir des contacts et des liens directs avec d'autres acteurs pertinents œuvrant au renforcement des capacités dans les domaines d'activité connexes	Moyen	Sessions annuelles du Groupe de travail et de l'Équipe spéciale conjointe	Mai et octobre 2022	État des progrès effectués dans les rapports sur les sessions du Groupe de travail et de l'Équipe spéciale conjointe : Participation du secrétariat de la CEE à des réunions organisées par d'autres acteurs, et vice-versa.	–
		Collaboration du secrétariat de la CEE avec d'autres acteurs tels que l'AEE, l'OCDE et le PNUE	Tout au long de l'année 2022	Rapports sur les activités communes, par exemple les ateliers de renforcement des capacités	

<i>Principaux objectifs et principales activités^a</i>	<i>Niveau de priorité</i>	<i>Projets ou manifestations</i>	<i>Dates (à confirmer)</i>	<i>Indicateurs de résultat</i>	<i>Autres activités^a</i>
D.4. Exécuter des activités de renforcement des capacités afin de fournir une assistance en fonction des domaines d'action prioritaires	Élevé	Activités de renforcement des capacités menées pendant les sessions du Groupe de travail et de l'Équipe spéciale conjointe	Mai et octobre 2022	Tenue des activités	–
Objectifs et activités transversaux		Présentation du mandat du Groupe de travail pour la période allant de la mi-2023 à 2029 et du plan de travail annuel pour 2023 à la première session extraordinaire du Comité des politiques de l'environnement en 2022	Mai 2022	Soutien apporté au renouvellement par le Comité du mandat du Groupe de travail pour la période allant de la mi-2023 à 2029	–
		Présentation du mandat du Groupe de travail pour la période allant de la mi-2023 à 2029 et du plan de travail annuel pour 2023 à la deuxième session extraordinaire du Comité des politiques de l'environnement (concomitante à la neuvième Conférence ministérielle « Un environnement pour l'Europe »)	Octobre 2022	Renouvellement par le Comité du mandat du Groupe de travail pour la période allant de la mi-2023 à 2029	–
		Session annuelle du Groupe de travail, y compris activités de renforcement des capacités et de soutien à l'élaboration des cadres d'indicateurs régionaux et nationaux	Mai 2022	Rapport de la session	A.1, A.2, A.5, B.2, C.2, C.3, C.4, D.1, D.2
		Élaboration d'un calendrier annuel d'activités pour 2023	Deuxième semestre de 2022	Adoption du calendrier par le Groupe de travail	C.2

Abréviations : AEE = Agence européenne pour l'environnement ; OCDE = Organisation de coopération et de développement économiques ; ODD = objectifs de développement durable ; SEIS = Système de partage d'informations sur l'environnement ; PNUE = Programme des Nations Unies pour l'environnement.

^a Ces derniers sont énumérés dans le projet révisé de plan d'activités du Groupe de travail jusqu'en 2021 (ECE/CEP/AC.10/2018/3), qui se fonde sur les objectifs et les activités définis dans le mandat et le cahier des charges du Groupe de travail de la surveillance et de l'évaluation de l'environnement (ECE/CEP/2017/2, annexe II).